

WELCOME

INFOBEST



PALMRRAIN



2003: 10-year anniversary INFOBEST PALMRAIN - Inauguration “Maison TRIRHENA Palmrain”





Maison TRIRHENA Palmrain

Center of competence for cross-border questions

RegioTriRhena

Council of RegioTriRhena
(8 commissions)

TAB / ATB

Verein für die Trinationale
Agglomeration Basel
(urban and regional planning)

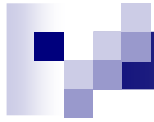
INFOBEST PALMRAIN

Trinational center for
information and counseling
in cross-border questions

Nachbarschaftskonferenz

Council of local parliaments





INFOBEST

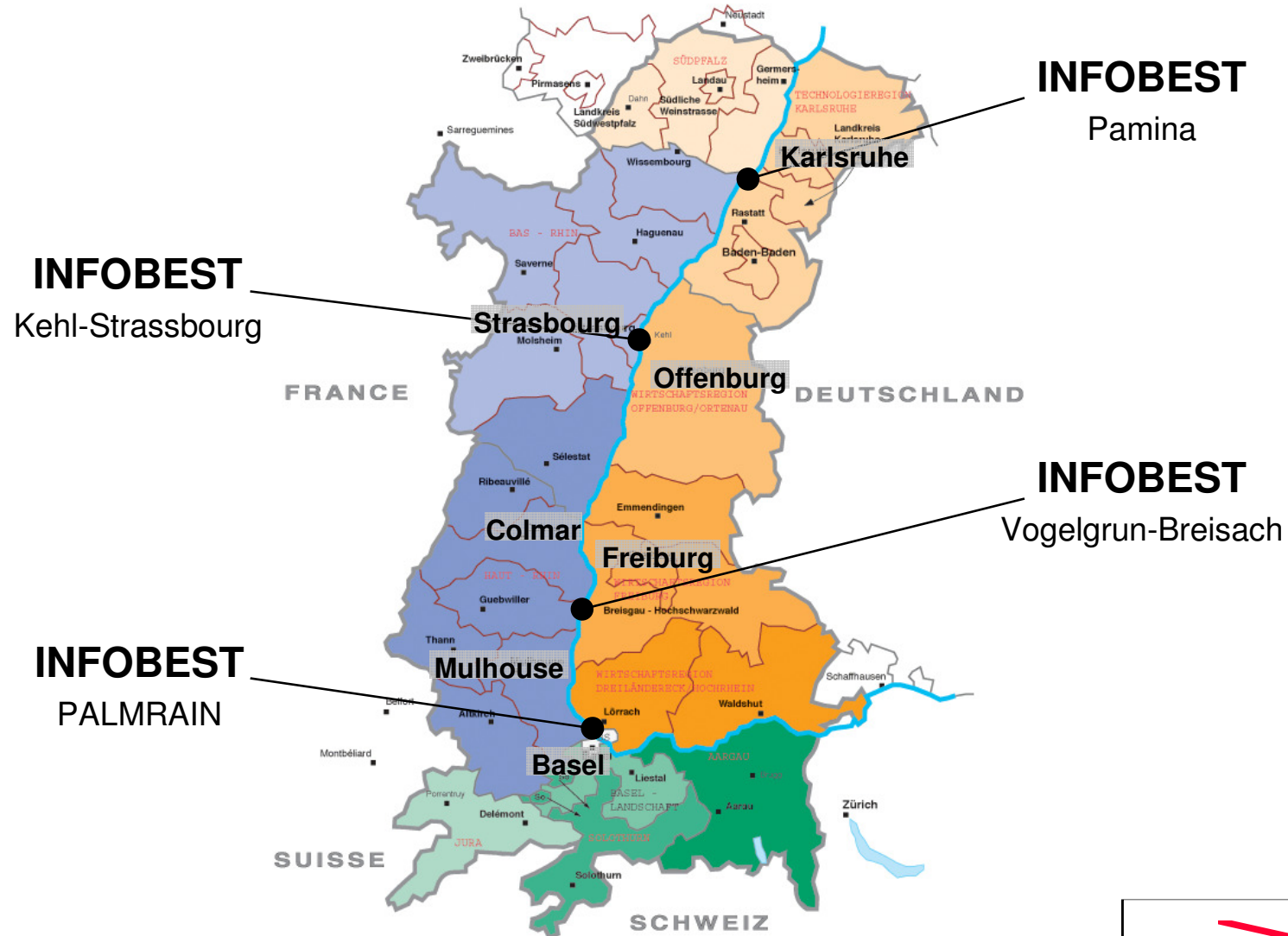
=

INFOrmations- und BERatungsSTelle

Center for information and counseling
in cross-border questions



The INFOBEST-Network



Population in the Upper Rhine region



- Upper Rhine region: **5.5 Mio**
- Economic region TriRhena: **2.2 Mio**
- Urban agglomeration: **690'000**
- Basel (city): **165'000**





Contact point and information center for everybody

INFOBEST PALMRAIN supports the unhindered
„together“ in the German-French-Swiss living-
space as information desk for:

- citizens
- associations
- companies
- administration
- politicians





Tasks of INFOBEST PALMRAIN

- Information and advising
- Support for the implementation of cross-border projects
- Hinge between administrations
- General presentation of cross-border cooperation in the upperrhine region



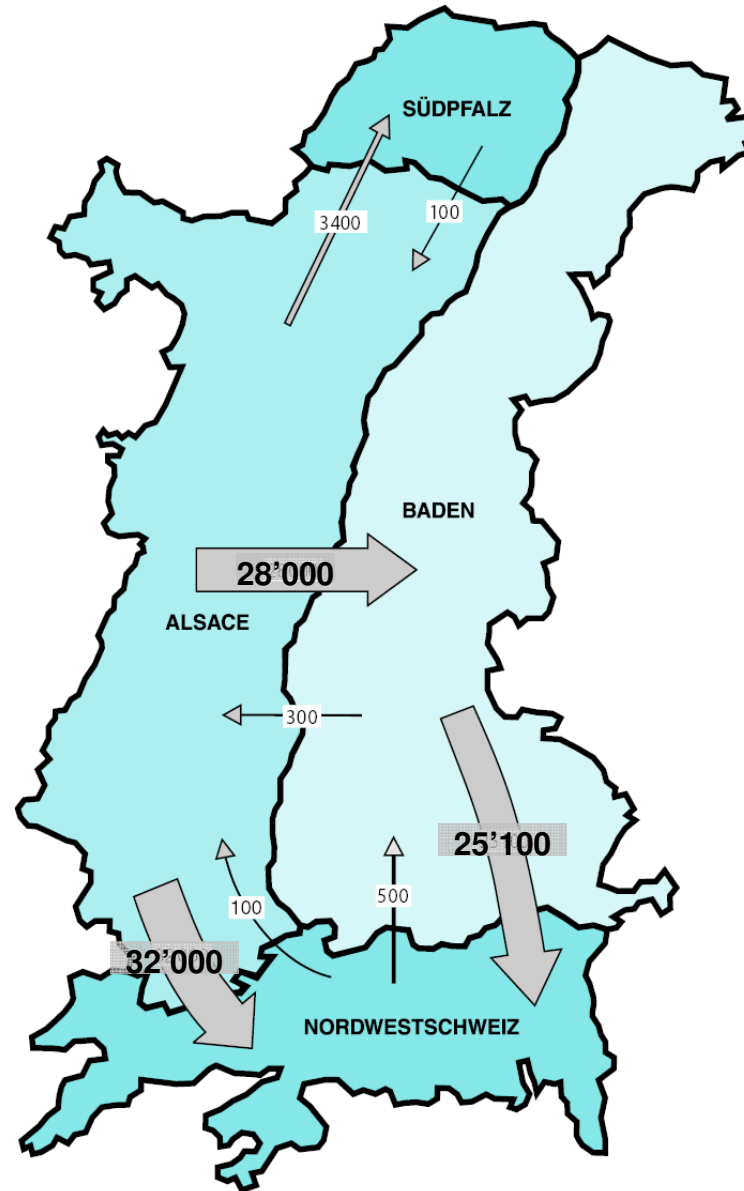
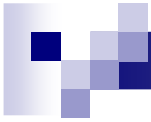


Information and counseling

INFOBEST informs and gives advice about...

- Living and employment conditions
- Tax and social security systems
- Status of border crossers
- Education- and school systems
- Regulations
- Structure of the administrations
- Bilateral agreements and European determinations
- The competent institutions / locations

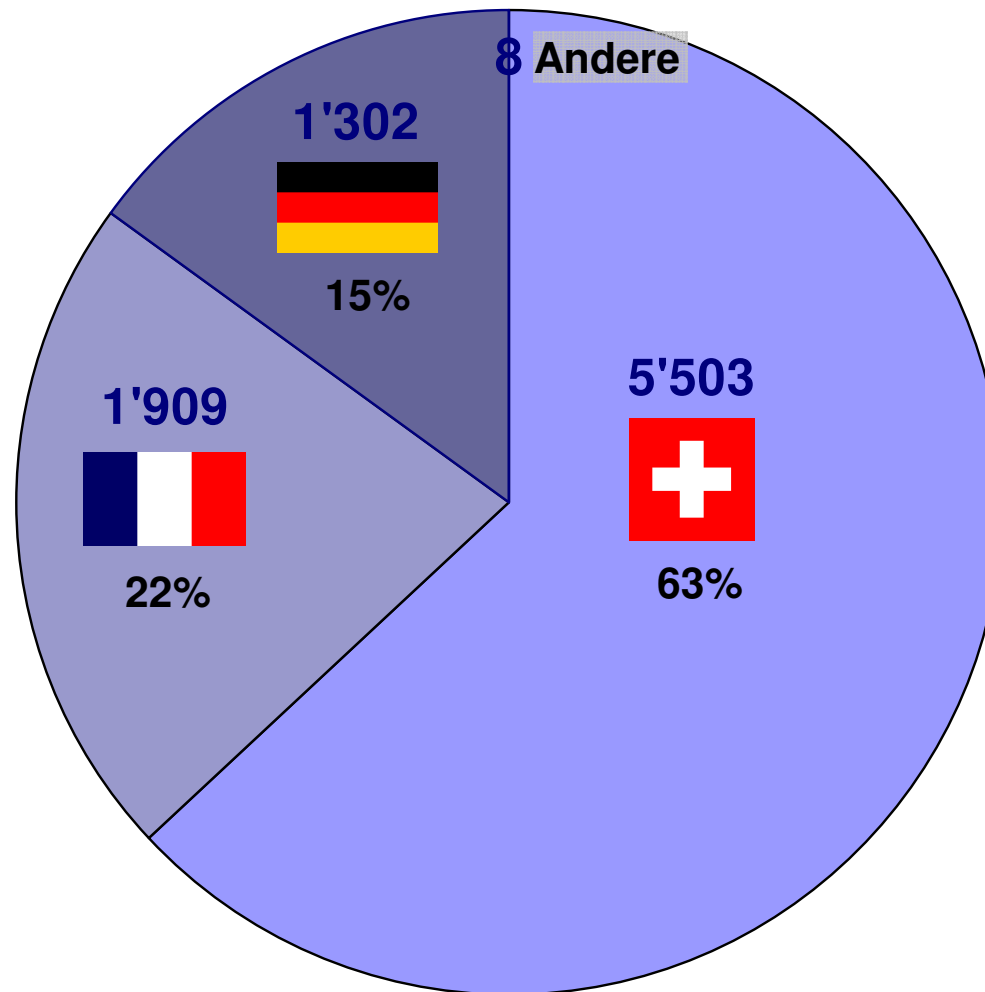




Grenzgänger / Travailleurs frontaliers 2004



Employees of Novartis Basel (Rhine valley) place of residence (2004)



Source: Novartis



Typical questions of frontier workers

Labour
legislation

Working permits

Foreign language /
other culture

?

Maternity

Unemployment insurance

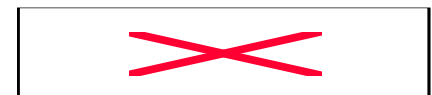


Tax law

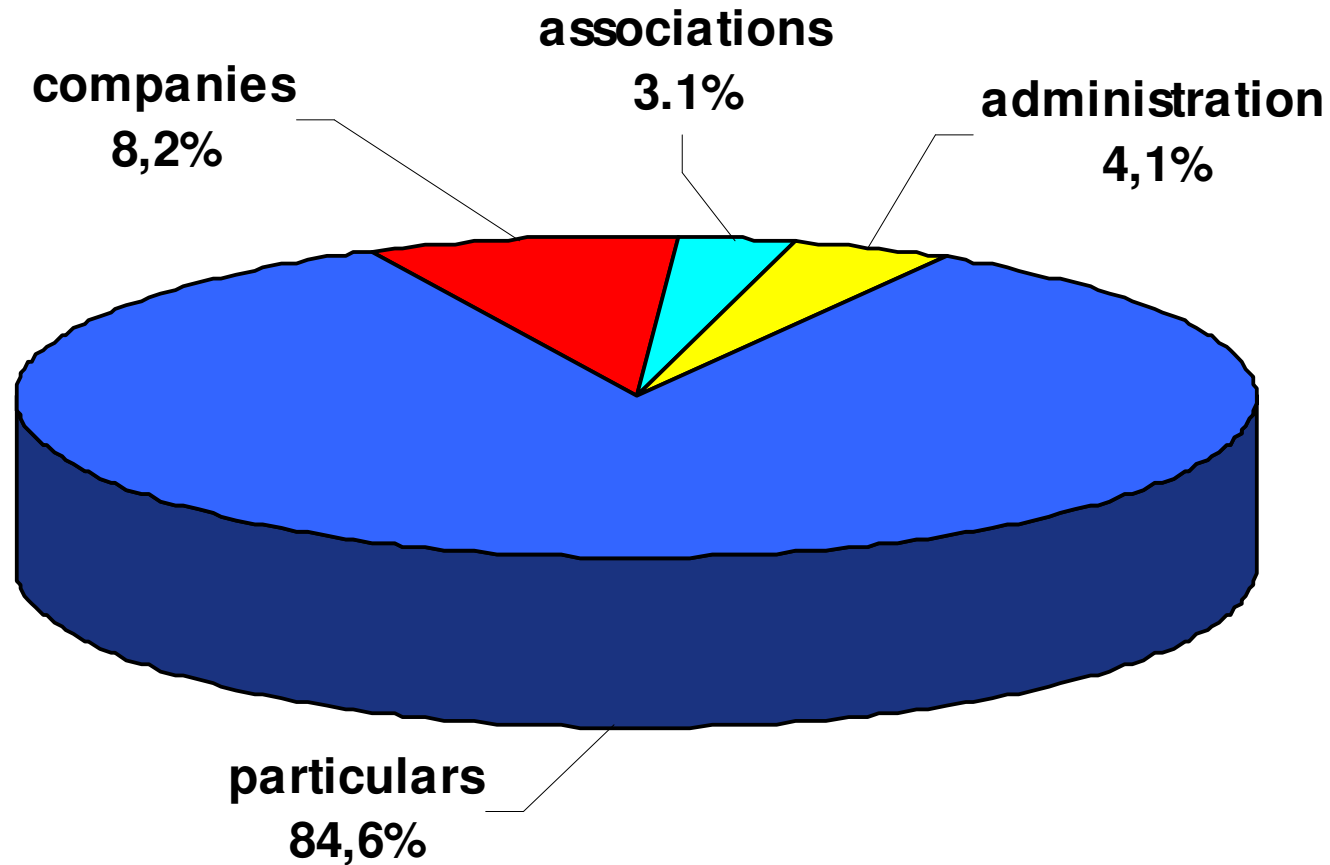
Old-age insurance

Disablement insurance

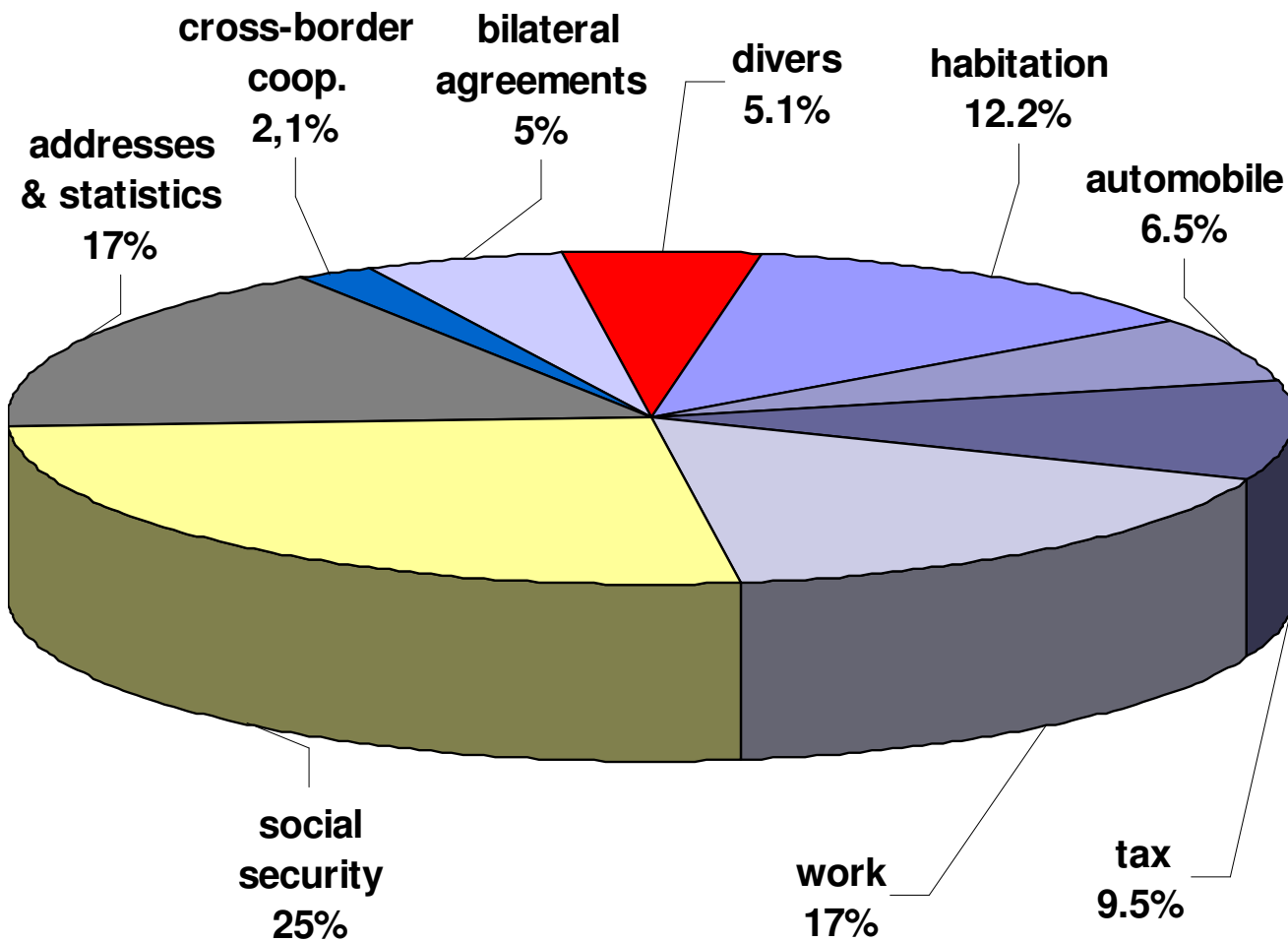
Health insurance



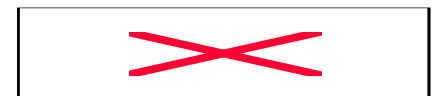
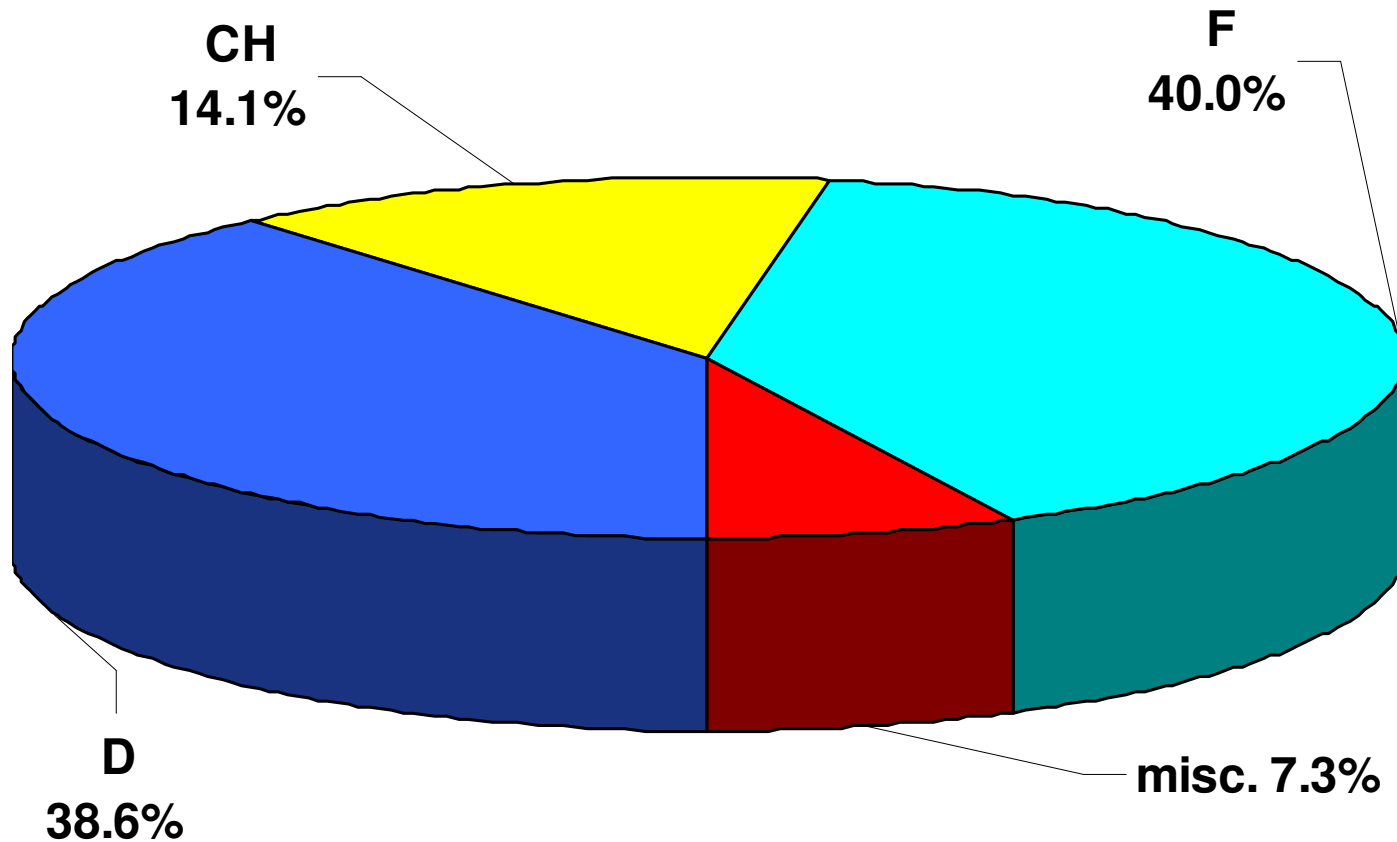
Who were our customers in 2004?



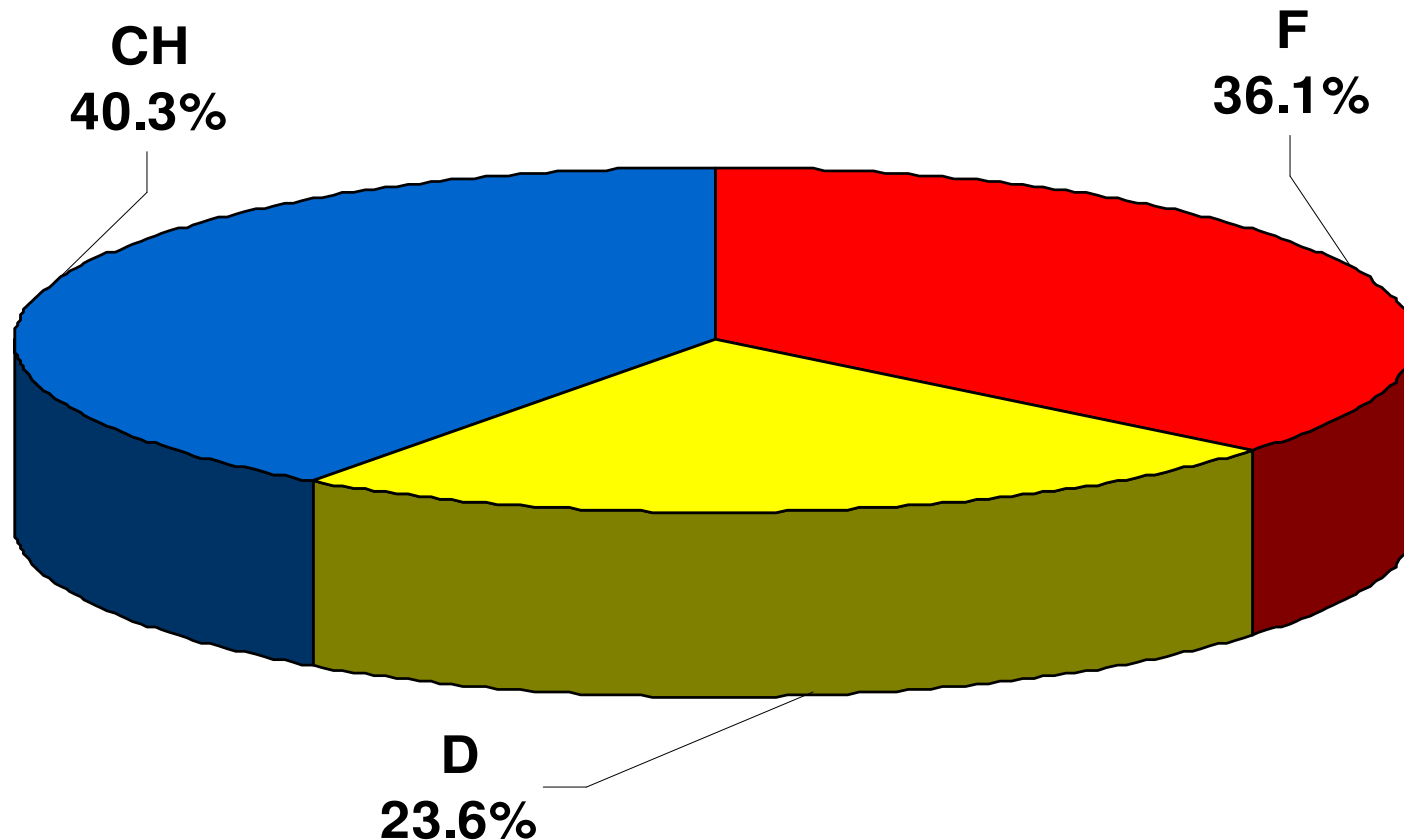
Topics / thematic fields covered in 2004



Citizenship of enquirers 2004



Which countries were affected by the questions in 2004?



Information through...



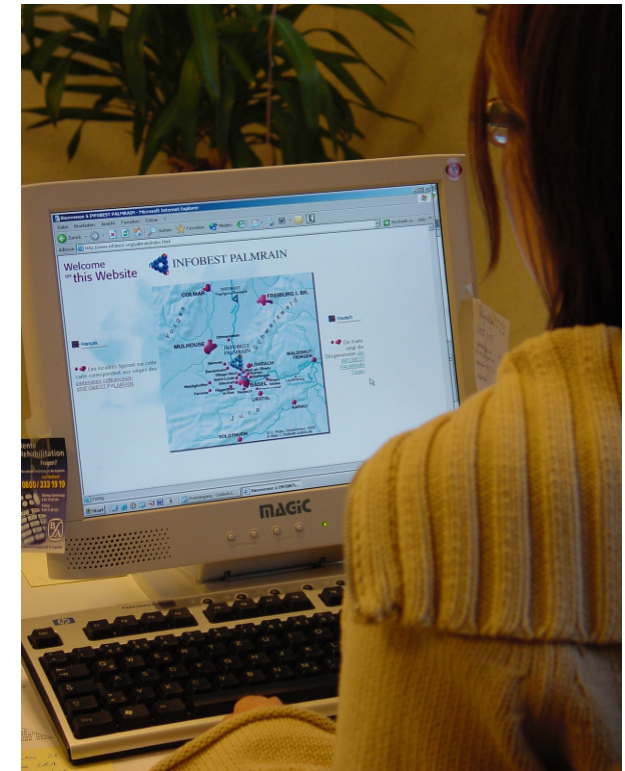
personal
interviews

+



counseling
by phone

+



via mail /
internet



Information also through...

Brochures...



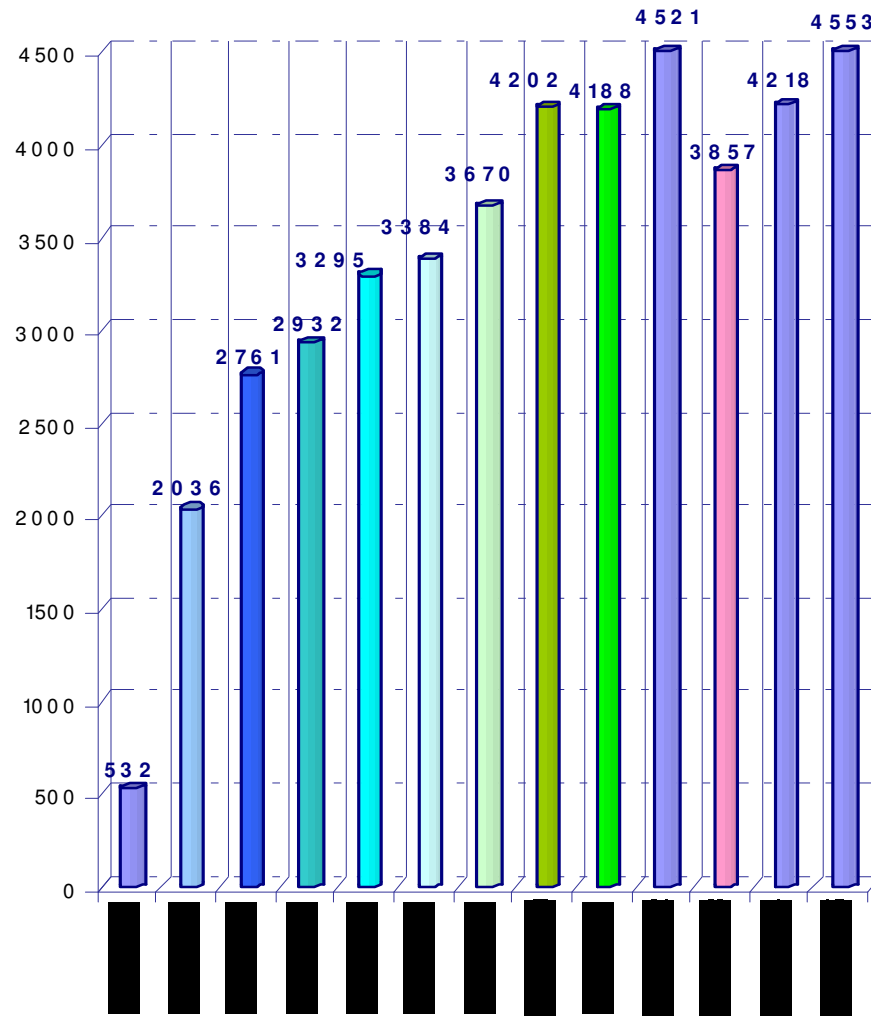
...and leaflets !

- * Looking for a job in Switzerland
- * What changes on the 1 June 2004?; Bilateral agreements
- * Move from Switzerland to Germany / France
- * Move from Germany to France
 - * Looking for a job in Germany
 - * etc.



Enquiries 1993 - 2005

(TOTAL 01/06/1993 - 31/12/2005 = 44'149)



EURES-T



Cross-border information day
for citizens
and
Job-Workshops for
frontier workers



Project with the local press

INFOBEST

Allocations familiales sans frontières

En général, les allocations familiales sont plus importantes en Suisse, pour les travailleurs alsaciens frontaliers. Sinon, un système de compensation existe.

La rubrique consacrée à la vie frontalière, en collaboration avec Lilian Messmer, conseiller pour Infobest Palmrain. Un article consacré à la vie frontalière paraîtra tous les quinze jours dans notre quotidien.

Le contrat de travail en Suisse sera le thème d'aujourd'hui. Florian est cuisinier et travaille depuis 8 ans en Suisse, avec ou sans contrat. Suite à quelques déboires, il a décidé de se rendre chez Infobest.

Un système de compensation élaboré

Depuis quelque temps, un proche de la famille, cadre en Suisse, lui fait régulièrement des propositions d'embauche. « C'est sûr, les offres semblent intéressantes, explique Bruno, mais il faut bien tout peser. Pour l'instant, j'ai un emploi solide dans une entreprise qui fait beaucoup pour les familles par l'intermédiaire du Comité d'Établissement. De plus, on reçoit pas mal de prestations de la CAF. Je ne suis pas sûr que le seul salaire suisse compense tout cela. »

Bruno a raison : devant un tel choix, de nombreux critères entrent en ligne de compte et il ne faut pas s'arrêter au seul salaire :

temps de trajet, type de contrat de travail, impôts, protection sociale sont autant de points à réfléchir avant de se décider.

Pour l'aider dans sa réflexion, faisons au moins le point sur les allocations familiales. Évidemment, la famille de Bruno ne va pas perdre ses allocations. Par contre, comme il est le seul à travailler, s'il prend un emploi en Suisse, ce sera désormais l'employeur suisse et non plus la CAF qui versera les prestations.

Et bien sûr, celles-ci seront calculées selon les règles suisses. En général, les allocations sont plus élevées qu'en France.

Adapté à différentes situations familiales

Si ce n'était pas le cas, la CAF française verserait de toute façon un complément pour éviter que le travailleur soit désavantagé par rapport à la France.

En résumé, le frontalier ne peut pas y perdre puisqu'il touchera dans tous les cas, le montant maximum d'allocation. Ce système perfectionné de compensation fonctionne avec l'Allemagne, la Suisse et la France. Il s'adapte aux différentes situations familiales : par exemple si l'un des époux travaille en Suisse ou en Allemagne et que l'autre ait une activité en France ou non.

En résumé pour Bruno : en ce qui concerne les allocations familiales, il peut être tranquille. Pour les autres points, il peut utiliser les services d'INFOBEST pour être conseillé et orienté dans sa réflexion.

➔ SE RENSEIGNER
Après de la CAF au 0 820 25 68 10. Ou, pour une première informa-



DESSIN BENOÎT

tion auprès d'Infobest Palmrain. Information et conseil sur les questions transfrontalières, pont du Palmrain à Village-Neuf, 03.89.70.13.85. Ouvert du lundi au mercredi de 10 h à 16 h et jeudi de 12 h à 18 h. www.infobest.org/palmrain/

INFOBEST

Contrat de travail en Suisse : en avoir ou pas ?

Florian est cuisinier et travaille depuis 8 ans en Suisse, avec ou sans contrat. Suite à quelques déboires, il a décidé de se rendre chez Infobest.

L'Alsace lance une rubrique sur la vie frontalière, en collaboration avec Lilian Messmer, conseiller pour Infobest Palmrain. Un article consacré à la vie frontalière paraîtra tous les quinze jours dans notre quotidien.

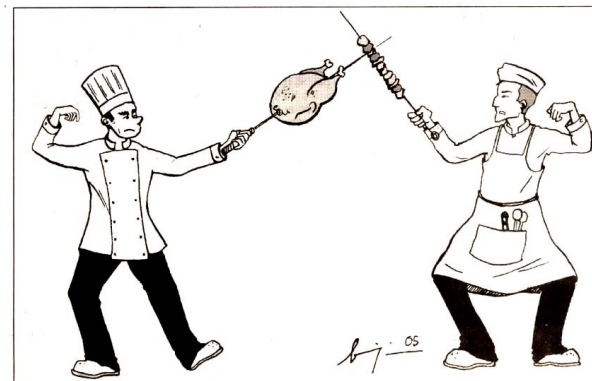
Le contrat de travail en Suisse sera le thème d'aujourd'hui.

Florian est cuisinier de formation. Pour lui, la recherche d'emploi en Suisse s'est toujours faite de façon directe : « La plupart du temps, je fais une sélection de restaurant que je visite tout simplement, raconte Florian. Je demande s'ils ont besoin d'un cuisinier pour remplacement ou pour la saison. »

Une manière de procéder qui semble lui réussir : « Ça fait 8 ans que je travaille en Suisse, explique-t-il, et à part quelques missions avec des agences d'intérim, j'ai toujours eu un emploi de cette manière. »

Une démarche directe et simple qui se traduit souvent par l'absence de contrat de travail écrit : « La plupart du temps, je discute avec le patron, on se met d'accord et je commence à travailler. »

Le contrat de travail peut, en effet, être conclu oralement, ce qui a néanmoins certains inconvénients : « Une fois, je me suis brouillé avec un restaurateur. À la fin du mois, on n'a pas été d'accord sur les heures supplémentaires et surtout sur le salaire. Sans contrat écrit, il n'était pas facile de discuter. En fait, c'est là que j'ai appris que même sans contrat écrit, je dépendais quand même d'une convention collective. »



En effet, pour Florian, l'absence d'un contrat écrit ne signifie pas absence totale de contrat. Il dépend dans ce cas du contrat de la branche : hôtellerie-restauration (Landes-Gesamtarbeitsvertrag des Gastgewerbes). C'est ce contrat qui va régir les rapports de travail comme les heures supplémentaires, les salaires les plus bas.

Les minimums légaux sont ainsi prévus dans des accords ou conventions collectives dans la plupart des branches d'activité, par exemple dans la coiffure, la peinture - plâtrerie, ou le second œuvre.

L'histoire de Florian rappelle qu'il est néanmoins préférable de conclure un contrat de travail par écrit. Évidemment, il s'agit aussi d'en prendre connaissance dans les détails avant de signer. Vous n'êtes pas obligé de le signer immédiatement, à la fin de l'entretien avec un employeur. Vous pouvez le lire en toute tranquillité chez vous, puis le renvoyer signé à votre patron. Pour finir, si ni votre employeur, ni vous-même ne savez ce que doit contenir un contrat de travail, vous pouvez vous procurer des modèles sur Internet. Par exemple, l'Amt für Wirt-

schaft und Arbeit de Bâle-ville propose sur son site le téléchargement gratuit de Musterarbeitsvertrag. Pour cela, connectez-vous sur www.awa.bs.ch, puis cliquez sur la rubrique Formulare, Bewilligungen et enfin Musterarbeitsvertrag D.

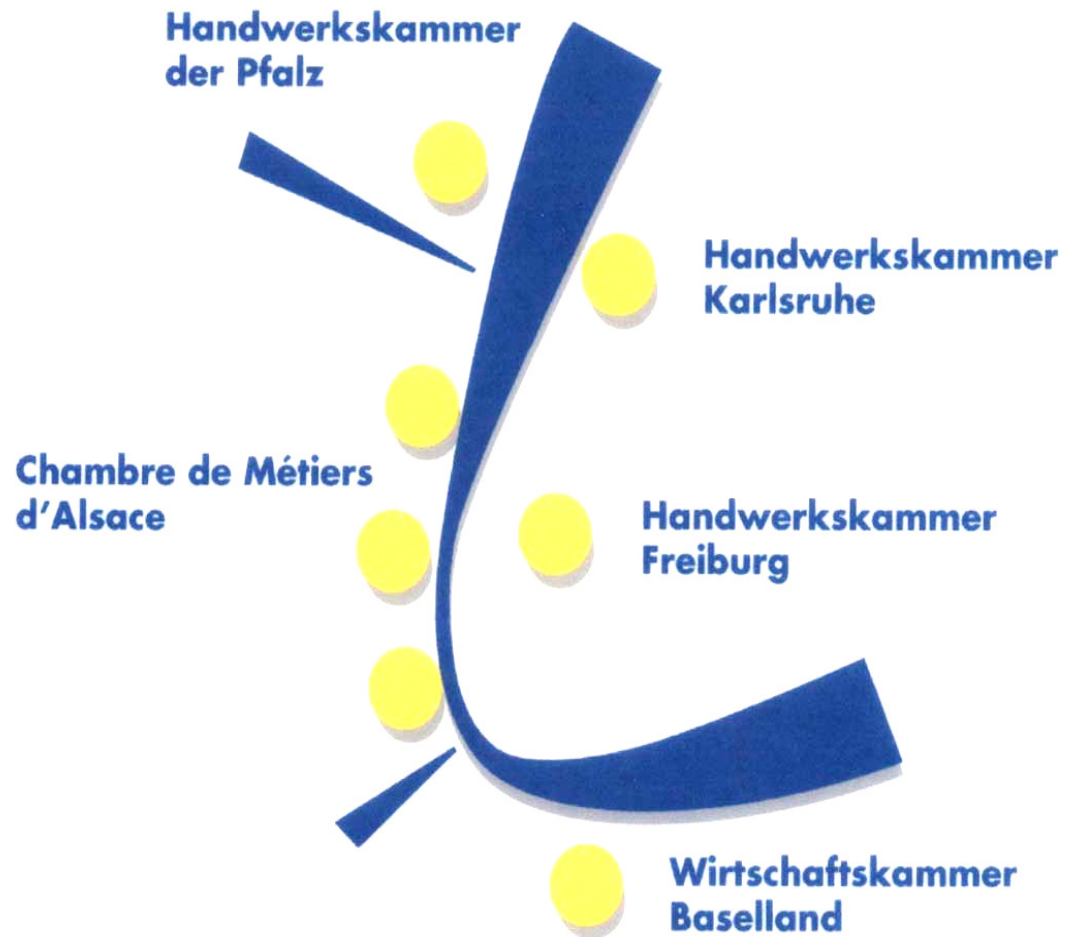
➔ SE RENSEIGNER

Auprès d'Infobest Palmrain. Information et conseil sur les questions transfrontalières, Pont du Palmrain à Village-Neuf, 03.89.70.13.85. Ouvert du lundi au mercredi de 10 h à 16 h et jeudi de 12 h à 18 heures www.infobest.org/palmrain/





Réseau **Trans**frontalier d'**Info**rmation
Grenzüberschreitendes Beratungs**netz**





Support to implement cross-border projects

INFOBEST:

- Indicates potential partners and contacts
- Orientates about European and regional financial support programs
- Informs about the procedure and the institutions involved
- Refers to projects which have been realized
- Promotes the exchange of information and experiences with other projects





A hinge between administrations

INFOBEST:

- facilitates contacts and meetings of the administrative counterparts,
- orientates about the administrative systems,
- helps to reduce language barriers,
- mentions regulation deficiencies and - incompatibilities.





General presentation of cross-border cooperation

Three countries, two languages, one living space...

Visitors come from near and far, often from other border regions, to get to know the structures in the Upper Rhine Region

INFOBEST:

- knows players, projects, every day problems and political aims
- holds lectures on experiences
- explains the multifaceted boards and contacts
- disposes of many documents concerning cross-border cooperation
- shows the functioning of cooperation in every day life
- offers access to its library
- provides people with its publications



Presentation of cross-border cooperation



**21.08.03 : Delegation from the
Three-frontiers-region
Egypt-Sudan-Ethiopia**

**04.06.03 :
Parliamentarian-
delegation from Bosnia-
Herzegovina**





The 31 Partners of INFOBEST

French Partners

Etat français
Région Alsace
Département du Haut-Rhin
CC des 3 Frontières
CC du Jura Alsacien
CC Porte de France Rhin Sud
CC Ill et Gerspach
CC du Pays de Sierentz
CC Porte Sundgau
Regio du Haut-Rhin

Swiss Partners

Kanton Basel-Stadt
Kanton Basel-Landschaft
Kanton Aargau
Kanton Solothurn
Gemeinde Allschwil (BL)
Gemeinde Bettingen (BS)
Gemeinde Reinach (BL)
Gemeinde Münchenstein
Gemeinde Riehen (BS)
Stadt Rheinfelden (AG)
REGIO BASILIENSIS
Gewerbeverband Basel
Vorortskonferenz Baselland
Basler Volkswirtschaftsbund

German Partners

Baden Württemberg
Landkreis Lörrach
Regionalverband Hochrhein-
Bodensee
RegioGesellschaft
Schwarzwald-Oberrhein
Stadt Weil am Rhein



*** The END ***



Thank you for your attention

and

goodbye !